



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 7 juin 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 10 Juin 1996

**Compte de Gestion 95 - Budget Principal et Budgets Annexes**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,  
Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,  
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,  
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,  
M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.  
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.  
Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 1995 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les Receveurs Municipaux, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 1995,

Après s'être assuré que les Receveurs ont repris dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 1994, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancé et qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures,

Considérant que les opérations ont été régulières :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1995, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 1995 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Déclarer que le Compte de Gestion de la Ville de NIORT dressé pour l'exercice 1995 par MM. VERNET et MENU, Receveurs, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)